



Cap sur l'école inclusive
en Europe



Fiche Ressource

La littérature du Moyen-Age au XVIII^{ème} siècle.

Tronc du module/ D

1/ Thématique abordée

A travers la littérature française, on retrouve la place du handicap dans la société.

Moyen-Age

Les fabliaux du moyen âge.

XVII^{ème} siècle :

Jean La Fontaine : Recueil de fables (de 1668 à 1694)

2/ Contexte

Dans la littérature française, on trouve pour la première fois des personnages handicapés dans les fabliaux du Moyen-Age avec Les trois aveugles de Compiègne ou Les trois bossus de Douai. Ce sont de courts récits populaires entre le conte et la fable qui sont ironiques et ne parlent de personnes familières que pour s'en railler. Dans ces deux récits, ces personnages mi-réels mi-fantastiques sont décrits comme des gens dont on se moque et utilisés par le héros comme objet pour se jouer du méchant. Les personnages s'expriment d'une seule voix comme ils réciteraient une chanson ; leurs dires semblent n'être pas réfléchis mais davantage dictés par le héros qui entend bien à travers eux montrer qu'il est le plus fort. Ils sont ainsi assimilés à l'objet d'aide que l'on trouve dans les contes tel une baguette magique dans le meilleur des cas. Ces personnes sont dans tous les cas des mendiants n'ayant ni travail ni famille, abandonnés par la société et n'y jouant que le rôle exceptionnel d'objet de raillerie.

Plus tard, au XVII^{ème} siècle, Jean de La Fontaine à travers son recueil de fables porte un regard critique sur la cour de Louis XIV. La fable est un type d'écrit particulier très court qui se veut aussi satyrique et utilise l'humour pour transmettre un message qui dans ce cas se présente sous forme d'une morale. « Je me sers d'animaux pour instruire les hommes » écrit La Fontaine au début du recueil de ses fables. Les traits de caractère de l'animal sont alors souvent repris ainsi que ses

qualités et défauts supposés (comme la force pour le loup ou la ruse pour le renard) ; il est également doué de paroles ; il est ainsi personnifié. Si le célèbre fabuliste n'a pas repris de handicapé dans ses écrits, il lui sert à justifier l'inexplicable dans la fable L'amour et la folie : une dispute entre ces deux états considérés ici comme des personnages a lieu :

« La Folie et l'Amour jouaient un jour ensemble :

Celui-ci n'était pas encore privé des yeux.

Une dispute vint : l'Amour veut qu'on assemble

Là-dessus le conseil des Dieux ;

L'autre n'eut pas la patience ;

Elle lui donne un coup si furieux,

Qu'il en perd la clarté des cieux. »

Ici, La Fontaine préfère utiliser un euphémisme au lieu du mot aveugle qui d'ailleurs n'est jamais utilisé dans le texte comme si l'on parlait d'un attribut plus que d'un handicap. La morale de cette fable est ainsi rédigée :

« Quand on eut bien considéré

L'intérêt du public, celui de la Partie,

Le résultat enfin de la suprême Cour

Fut de condamner la folie

A servir de guide à l'Amour. »

Est reprise ainsi l'idée que l'amour est aveugle. Ainsi, l'handicapé passe du statut d'objet à une image permettant d'expliquer une zone d'ombre dans le savoir humain.

3/ Finalité

Cette fiche est rattachée au module de formation de l'histoire du handicap et son cadre législatif.

4/ Limites

Nous n'avons étudié que le cas de la France.

Equipe européenne Erasmus+

